

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015

PRESENTS : Mesdames et Messieurs

OLLIER Roger, WROBEL Philippe, BONHAMMOUR Christophe, BUSANCIC-MERCIER Annie, MORDZIALEK David, NICOLAS Michel, LEITAO Amandine, POTHIER Aurélie, LASSAUZET Jean

EXCUSES : LE GUERN Stéphane, CHAMPOMMIER Claudette

SECRETAIRE DE SÉANCE : Annie BUSANCIC-MERCIER a été nommée secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION: le 05/03/2015

➤ **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET MULTIPLE**

Le compte de gestion du budget annexe du multiple dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur de Montaigut en Combraille, Melle DARBY, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du conseil municipal.

➤ **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET PRINCIPAL**

Le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur de Montaigut en Combraille, Melle DARBY, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du conseil municipal.

➤ **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET MULTIPLE**

Le conseil municipal a entériné à l'unanimité le CA 2014 du budget annexe dont le récapitulatif des opérations pour 2014 étaient les suivantes (M. le maire n'a pas pris part au vote):

Sections d'investissement

Recettes réalisées	0,00
Dépenses réalisées	818,74
Soit un <u>déficit 2014</u>	<u>818,74</u>
Soit un déficit de clôture	30 037,17

Sections de fonctionnement

Recettes réalisées	196,55
Dépenses réalisées	1 630,94
Soit un <u>déficit 2014</u>	<u>1 434,39</u>
Soit un déficit de clôture	2 815,89

➤ **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil municipal a entériné à l'unanimité le CA 2014 du budget principal dont le récapitulatif des opérations pour 2014 étaient les suivantes (M. le maire n'a pas pris part au vote):

Sections d'investissement

Recettes réalisées	24 175,39
Dépenses réalisées	62 172,29
Soit un <u>déficit 2014</u>	<u>37 996,90</u>
Soit un excédent de clôture	11 914,96

Sections de fonctionnement

Recettes réalisées	200 937,93
Dépenses réalisées	177 216,17
Soit un <u>excédent 2014</u>	<u>23 721,76</u>
Soit un excédent de clôture	247 316,08

➤ **REVALORISATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT (COÛT AU METRE CUBE)**

Monsieur le Maire explique que les administrés domiciliés au bourg (sauf Mme Morell) et au lotissement Champ Bréniat sont raccordés à la station d'épuration.

De ce fait, chaque année, ils sont redevables de la taxe d'assainissement soit :

Leur consommation d'eau de l'année N-1 (cf. *Journal de facturation de la SEMERAP*) x 0,50 €

Depuis une dizaine d'année, le coût au mètre cube n'a pas augmenté alors que les charges d'entretien de la station d'épuration sont revalorisées annuellement.

Le maire propose d'augmenter de 10 centimes le prix du mètre cube.

Le Conseil APPROUVE la décision d'augmenter de 10 centimes le prix du mètre cube de la redevance. Elle s'élèvera donc à 0,60 € et DECIDE que ce nouveau tarif rentre en vigueur pour le calcul de la redevance de l'année 2015 (consommation d'eau de l'année 2014).

➤ **VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES POUR 2015**

Le conseil DECIDE de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes pour l'année 2015, comme suit :

- Taux taxe habitation : 17,27 %
- Taux taxe foncière sur bâti : 11,02 %
- Taux taxe foncière sur non bâti : 79,83 %

➤ **SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS**

Pour l'année 2015, le Conseil municipal attribue comme subventions de fonctionnement aux associations les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	BP 2015
Amicale Laïque	800 €
Anciens Buxières/Lapeyrouse	250 €
Club de l'Age Heureux	350 €
Coopérative scolaire	1 700 €
Amicale des Pompiers de Montaigut	200 €
Divers	700 €
TOTAL	4 000 €

➤ **NUMEROTATION DES HABITATIONS DU BOURG ET DU LOTISSEMENT**

M. le maire informe l'assemblée qu'il a rendez-vous le lundi 23 Mars à 10 heures, avec le directeur de la Poste pour lancer la procédure pour numéroter les habitations du bourg et du lotissement.

M. le maire demande de réfléchir sur les noms de rues.

➤ **POINT SUR LES TRAVAUX**

- Etude de l'enfouissement

Pour réaliser la 3^{ème} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom, la commune doit patienter. Il faut compter 5 ans après l'année de réfection par le Conseil Général du goudron de la départementale.

- Réaménagement bâtiment Michelat

Le maire a déposé un dossier de demande de subvention auprès de M. Brice HORTEFEUX.

Le maire a commencé à prendre contact avec des établissements bancaires pour financer les travaux.

- Chaudière de l'église

Un technicien doit revenir pour changer le brûleur.

- Multiple

L'alarme incendie s'est déclenchée, Roger et Philippe ont dû réarmer les boîtiers. M. Hervé HUBERT doit venir nettoyer la chaudière de multiple.

- SICTOM

Emplacements containers

M. Manuel GEORGES, artisan maçon à Gouttières, est venu le 16/03/2015 afin d'établir un devis pour la réalisation d'emplacement pour les containers d'ordures ménagères composé d'une dalle de béton avec un tour en briquettes (1,50 m X 0,80 m).

Demande containers supplémentaires

L'assemblée demande à la secrétaire de refaire un courrier auprès du SICTOM pour la demande de mise en place de containers supplémentaires au Boisset, aux Cruzillons et au Bourg. De plus, le container gris situé en face de la mairie n'a plus de couverture.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- Aux Gouttes, il y a une fuite vers l'arrêt d'eau → prévenir la SEMERAP
- A Colève, présence de nids de poule.
- Commission d'Appel d'Offres – Lors de la réunion précédente, le conseil avait délibéré pour modifier la composition de la commission d'Appel d'Offres, la sous-préfecture a refusé cette délibération car elle était erronée : cette commission doit être composée de 3 titulaires et de 3 suppléants.
Seront titulaires : Christophe BONHAMMOUR – Philippe WROBEL – Amandine LEITAO
Seront suppléants : Annie BUSANCIC-MERCIER – Michel NICOLAS – David MORDZIALEK
- AG de GROUPAMA
Elle aura lieu le 02/04/2015, le maire ne pourra y assister, Jean LASSAUZET représentera la commune.
- Conseil d'Ecole
Amandine donne lecture du dernier conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40